

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service - recyclage

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE
Jeremy HOMMETTE
05.36.65.00.10
accueil-centre@fips-na.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Titulaires du diplôme SSIAP ou des diplômes
ERP et IGH niveau 3. Qualification de
secourisme en cours de validité

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre au stagiaire de conserver sa qualification SSIAP3.

Contenu et modalités d'organisation

1ère partie : Règlementation (4 heures) Evolution des textes réglementaires 2ème partie : Notion de droit civil et pénal (2 heures) Les Codes Civil et Pénal 3ème partie : Fonction maintenance (2 heures) Les contrats de maintenance des installations de sécurité 4ème partie : Etude de cas (3 heures) Analyses d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant 5ème partie : L'accessibilité des personnes handicapées (2 heures) Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application 6ème partie : Analyses des risques (4 heures) Identifier les situations de risques de déclenchement d'incendie et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux 7ème partie : Moyens de secours (2 heures) Evolution des textes réglementaires

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00311303	du 14/11/2022 au 16/11/2022	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00326601	du 17/04/2023 au 19/04/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00326602	du 26/06/2023 au 28/06/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00326603	du 18/09/2023 au 20/09/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	

00326604	du 20/11/2023 au 22/11/2023	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393278	du 08/04/2024 au 10/04/2024	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393279	du 09/09/2024 au 11/09/2024	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393280	du 07/10/2024 au 09/10/2024	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508635	du 12/05/2025 au 14/05/2025	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00248471	du 13/10/2025 au 15/10/2025	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508636	du 27/10/2025 au 29/10/2025	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00571315	du 14/04/2025 au 16/04/2025	Villenave-d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	